

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 15

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'appui de son dire, il cite quelques cas de contagion. Une garnison d'un département de l'ouest de la France a été entièrement envahie par une maladie du cuir chevelu, qui s'était généralisée par contagion, du fait des ciseaux, tondeuses, brosses et du casernement.

Plus près de chez nous, un village entier du pied du Jura a aussi été atteint, il y a quelques années, par cette terrible maladie, que l'on attribue à la présence d'un champignon microscopique.

Le docteur Eklund dit encore : « Si l'hérédité cause la calvitie, ne serait-ce point que les fils ont hérité de leur père de l'habitude de se faire couper les cheveux chez le même coiffeur. »

Une recette pour terminer. Laver les brosses, peignes, etc., à l'eau de soude tiède, puis les passer dans de l'eau froide phéniquée et cela au moins une fois par mois.

Si vous voulez bien, Monsieur le Rédacteur, publier cet article, vous rendrez sûrement service à beaucoup de personnes qui ont encore leurs cheveux, ce qui n'est pas le cas de

Votre dévoué abonné,

X...

OPÉRA. — La troupe de M. Thaön débutera lundi par l'opéra de **Lucie**, l'un des grands succès de la première chanteuse légère, madame de Joly-Watson. — « A Rennes, dit le journal de cette ville, elle a obtenu le plus brillant succès dans le rôle de *Lucie*; sa voix est forte, admirablement timbrée et les vocalises accompagnées par la petite flûte ont soulevé dans la salle des applaudissements enthousiastes. » Si le reste de la troupe répond à tout le bien qu'on en dit, la série de représentations qui nous est annoncée nous procurera d'agréables jouissances. Ajoutons que M. Thaön est un excellent musicien et tout particulièrement qualifié comme directeur. Encourageons-le donc dès le début, évitons-lui des déceptions et allons nombreux mardi applaudir **Lucie**.

Réponses et questions.

Solution du passe-temps de samedi :

C
M A T
M A U R E
C A U C A S E
T R A I T
E S T
E

Les réponses justes sont trop nombreuses pour être publiées. — La prime est échue à M. Aug. Simon, entrepreneur, Ste-Croix.

Logogriphe.

Je suis bête avec mes cinq pieds.
Un de moins, je suis près de l'être.
Avec cinq pieds, j'ai quatre pieds.
Sur quatre pieds, je vais paraltre
Bientôt debout sur mes deux pieds.

Prime : 100 cartes de visite.

Boutades.

Nous avons sous les yeux le billet suivant adressé à un soldat :

« Vous êtes invité à rendre les effets militaires appartenant à l'Etat de Vaud de votre frère défunt sans retard. »

La petite Lina est en pénitence.

— Vilaine enfant ! lui dit sa mère, si je te punis, crois-tu que ce soit pour mon plaisir ?...

Et l'enfant avec une moue incrédule :

— Pour le plaisir de qui, alors ?

Un cordonnier publie l'annonce suivante :

« Les recrues qui doivent passer l'école militaire sont avisés que le soussigné a reçu les patrons et le plan de l'arsenal nécessaires pour confectionner les chaussures pour l'infanterie. (Signature.) »

Entre femmes de chambre :

— Figures-toi, ma chère, qu'hier soir, j'ai rencontré un militaire...

— Ah ! et que t'a-t-il dit ?

— Rien, mais il m'a lancé des regards incendiaires.

— Alors, ce devait être un pompier, n'est-ce pas ?

Les enfants terribles.

L'ainé (8 ans) siffle avec un gros sifflet de plomb et fait un bruit d'enfer.

— Si tu continues, lui dit la maman, je te le casse !

Aussitôt le cadet (6 ans) se met à siffler avec la bouche.

Puis il dit à sa mère d'un air mutin, en montrant son jeune museau :

— Le mien, tu ne peux pas me le casser !

Emprunteurs et empruntés :

— Mon cher, j'ai un pressant besoin d'argent... mes créanciers aboient...

— Dis-leur d'attendre.

— Ils ne veulent plus m'écouter... je t'assure que je suis sur le gril...

— C'est drôle ! Tu es sur le gril et tu me demandes de la braise !

A l'exercice de la landwehr :

Un soldat crache dans les rangs.

Le sergent de manœuvre, un vieux grognard, s'écrie d'un air indigné :

— Quatre jours de salle de police au numéro six pour avoir craché dans les rangs : on n'est pas ici dans un salon !

L. MONNET.

ENCRE D'AARAU, noire fixe et communicative. Ces encres, soigneusement éprouvées, se recommandent non seulement par leur prix modique, mais par une constante limpidité et le beau noir auquel elles passent en séchant. L'encre communicative donne des copies très nettes plusieurs jours après l'écriture. — Seul dépôt à Lausanne, papeterie Monnet, rue Pépinet, 3.

Une récente et importante découverte, l'**ABIÉTINE MARET**, extrait concentré de bourgeons et sève de pins des Alpes, permet à toutes les personnes délicates de la poitrine de se guérir chez elles sans changer leur mode de vivre. Plus d'asthmes, de bronchites, catarrhes, toux, etc. Guérison inespérée ! 2 fr. 50 la bouteille. — **Abiétine Maret, à Coppet** (Vaud).